

LE JOURNAL DES ETUDIANTS

DEO FAVENTE, HAUD PLURIBUS IMPAR

DEUX CENTS

Vol. I. MONTRÉAL, SAMEDI, 18 JANVIER 1896 No. 13

L'Hon. C. C. de Lorimier, J.C.S.

Notice biographique

Toujours heureux de rappeler à la mémoire de notre belle nation canadienne-française les hommes éminents qu'elle a produits, le *Journal des Etudiants* publie, cette semaine, le portrait de l'Hon. juge de Lorimier, l'un des plus distingués professeurs de l'Université Laval. Nous n'entreprendrons pas de faire ici son éloge, tâche au-dessus de nos forces, mais une courte notice biographique de cet estimé magistrat peut trouver place dans ces colonnes.

L'honorable juge Charles Chamilly de Lorimier, naquit à Dubuque, Iowa, États-Unis, le 13 septembre 1842.

Il eut pour père J. B. Chamilly de Lorimier, avocat de Montréal; Madame Rachel Cadioux de Courville était sa mère.

Jeune encore, il entra au collège Ste-Marie, et là sous l'habile direction des RR. PP. Jésuites, il fit de brillantes études classiques.

Étant élève de philosophie, M. de Lorimier publia une brochure, qui eut alors beaucoup de retentissement. C'est l'histoire de l'inauguration de la salle académique du Gesù. L'opuscule était intitulé: *Trois jours de fête au Collège Ste-Marie*.

Son cours classique terminé, M. de Lorimier, âgé de 19 ans, ayant à se choisir une carrière, et opta pour le barreau.

Le collège Ste-Marie possédait alors une faculté de droit dont MM. Maximilien Bibaud et J. Achille Belle, avocats, étaient les directeurs.

Ce fut à leur école que M. de Lorimier poursuivit ses études légales.

L'honorable juge, durant sa

cléricature, occupa plus d'une fois le siège présidentiel de l'Union Catholique, et les remarquables travaux littéraires qu'il publia vers cette époque, contribuèrent pour beaucoup à le faire connaître très favorablement du public montréalais.

A la suite d'un brillant examen, il fut admis membre du Barreau le 4 septembre 1865. Il avait alors vingt-trois ans. Pour exercer sa profession, il s'associa d'abord avec son frère,

feu T. C. de Lorimier, puis avec

Montréal. Le gouvernement provincial le nomma le 12 septembre 1879 conseil de la reine et le gouvernement fédéral lui conféra le même titre le 3 octobre 1882.

C'est en 1880 qu'eut lieu le Congrès religieux de Québec. L'Union Catholique dont il avait été nombre d'années le président, ne crut pas devoir confier à de meilleures mains le soin de la représenter aux conférences du Congrès.

M. de Lorimier est profes-

prêt du continent, le nomma-t-il son avocat attitré.

La Thémis, revue judiciaire qui parut de 1879 à 1884 a eu pour fondateur feu T. J. J. Loranger et M. de Lorimier, ce dernier dirige encore aujourd'hui *La Revue de Jurisprudence*.

La Bibliothèque du Code Civil, magistral ouvrage en 21 volumes, est de la plume de M. le Juge de Lorimier.

C'est encore à lui que la Corporation des Huissiers doit sa fondation.

Quelques années avant son entrée dans la magistrature, il prit en société M. A. E. de Lorimier, son gendre, qui a maintenant la direction du bureau et fait affaire sous la raison sociale de Angers, de Lorimier et Godin. Homme savant autant qu'intègre, l'hon. juge de Lorimier interprète la loi d'une manière si prudente, que la plupart de ses décisions sont tenues comme des autorités. Qui ne se rappelle les charges admirables de M. de Lorimier au cours des procès restés fameux, de Bellehumeur et de Hooper.

L'Hon. juge de Lorimier fut appelé sur le banc le 15 avril 1889 et depuis cette époque il n'a cessé de remplir avec science les hautes fonctions de juge de la Cour Supérieure de la province de Québec.

M. le professeur de droit criminel commencera ses cours le 20 janvier courant.

X X X.



M. Désiré Girouard, C.R., représentant la division électorale de Jacques-Cartier, à la chambre des Communes, aujourd'hui juge de la Cour Suprême.

De 1873 à 1875, nous voyons M. de Lorimier substitué du procureur-général pour le district de Terrebonne.

Élu membre du conseil du Barreau en 1878, dont il a été le syndic pendant trois ans, il fut aussi désigné dans le cours de la même année examinateur pour la section du district de

seur de droit criminel à l'Université Laval depuis 1880. Son titre de docteur en droit (L.L.D.) lui a été donné par cette Université.

On sait avec quel empressement les cours de *droit criminel* sont suivis par la jeunesse étudiante.

Juriconsulte éminent, M. de Lorimier jouissait comme avocat, d'une grande réputation; aussi le Crédit Foncier Franco-Canadien l'une des plus grandes institutions financière et de

PILE ÉCONOMIQUE.—Prenez un pot en terre ou en verre de 150 grammes, il coûtera 0 fr. 10; pour 0 fr. 05; de charbon dit de Paris; le premier morceau de zinc venu. Faites dans votre vase une solution de chlorhydrate d'ammoniaque (sel ammoniac, les 100 grammes à 0 fr. 15). Plongez y zinc et charbon et vous avez une pile qui vous reviendra, contenu et contenant tout compris, à 0 fr. 25.

Deux éléments semblables suffisent pour actionner une sonnerie.

touchante et de la délicatesse dans les sentiments.

Son action et son jeu sont d'une pureté que ne saurait ternir le souffle impétueux de la critique.

Sa manière à elle de parler l'anglais, peut bien ne pas plaire à certains gens ; mais, pour nous, Canadiens, tout dans son action et sa diction nous rappelle trop son origine pour ne pas l'admirer.

Sa conférence sur Napoléon, n'était pas une conférence. C'est elle (qui nous le dit), ce n'était qu'une excuse pour se rapprocher de nous.

Mais cette excuse ! ! !

Un bijou littéraire d'une facture et d'une ciselure admirable ! !

Un fait en passant. Lorsqu'elle rappela le nom odieux de Sir Hudson Low, le géolier de Napoléon Ier, elle eut remarquer dans l'auditoire, un sentiment de malaise, sentiment qui n'existait pas en réalité ; et, elle s'excusa d'avoir voué la mémoire de cet homme à l'exécration universelle, en disant qu'il n'appartenait à aucune nation, à aucun pays, de même que Marat chez les Français est désavoué comme Français par tous ses compatriotes.

Il fallait l'entendre réciter en français *Le Roi de Rome* de Victor Hugo, devant tous ces étudiants réunis.

Quels applaudissements ! Quels bravos ! Quels hurrahs frénétiques ! !

Pour terminer, je dis que nos tributs floraux offerts à Madame Rhéa n'étaient qu'un bien faible hommage rendu à son beau talent.

Du reste, le président des étudiants en droits, M. Rodolphe Monty s'est fait habilement notre interprète dans une allocution bien sentie à la diva, ainsi que M. Eugène St-Jacques, étudiant en médecine.

* * *

Un de mes amis vient de me montrer une invitation que je vient de recevoir sa famille.

Cette invitation est de M. le comte Georges des Etangs, qui veut donner des leçons de français et de littérature française aux dames.

Remarquez qu'il y a des dames canadiennes-françaises qui ont reçu ces invitations.

Celle que j'ai vue est toute rédigée en langue anglaise.

J'ai surtout remarqué cette phrase :

"The french language alone will be use."

Je ne ferai pas de commentaires.

LUY D'AVEL.

AU COLLEGE ET A L'UNIVERSITE

Certains collaborateurs du JOURNAL DES ETUDIANTS nous ont, dans des écrits piquants d'intérêt d'ailleurs, entretenu de la vie de l'étudiant en droit, en plein exercice de ses fonctions, au bureau de ses patrons. L'un d'entre eux nous a montré le futur disciple de Thémis, à l'un de ces rares moments de la journée qui le trouvent à ne rien faire et durant lequel il s'occupe à examiner, au point de vue purement spéculatif, les meubles qui garnissent le cabinet où il a établi son domicile légal—et dont il est le plus bel ornement—ainsi qu'à étudier les tableaux qui servent à en parer les murs, histoire de dire que messieurs ses patrons ont été et sont encore tellement populaires parmi la gente a procès, ont tellement d'occupations, contrairement à lui pauvre clerc, que les murailles de leurs bureaux sont tapissés de dossiers.

Un autre collaborateur, dans un article subséquent, a peint, lui aussi sur le vif une journée de bureau, à un point de vue qui différerait peu du premier. Celui-ci, en effet, avait traité le sujet par rapport à lui-même tandis que celui-là a étudié les différents types qui se sont présentés aux bureaux de la société légale x, et x, et x un jour donné et est venu ensuite nous présenter le fruit de son étude. Je n'ai pas à discuter le mérite de ces deux pièces littéraires. Je dirai cependant, en passant, à la louange de notre ami *Mircillo*, que toutes les apparences nous portent à croire que *Sam-Pic* également notre ami d'ailleurs—à dû s'inspirer de l'article précédemment écrit sur le sujet. Mais... il ne faut pas se fier aux apparences....

Vous qui daignez me prêter votre attention bienveillante pour quelques minutes, aussi bien que moi qui ai décidé de vous ennuyer durant ce même laps de temps, vous et moi, dis-je, nous entendons dire souvent par des personnes plus expérimentées que nous, que moi du moins, que le temps du collège est le plus beau de la vie du jeune homme. Etudions donc ensemble les beautés de cette vie et comparons les avec celles que présente l'existence que nous menons *hic et nunc*. Nous allons faire un court voyage vers un passé plus ou moins éloigné pour revenir presque aussitôt dans le *statu quo* et y demeurer jusqu'à nouvel ordre.

Le collège ! Aller au collège, voilà une chose qui miroite d'une manière séduisante aux yeux de l'enfant qui vient de

quitter l'école primaire, après avoir obtenu tous les diplômes et degrés que celle-ci peut conférer, et désormais trop savant pour y remettre jamais les pieds... sinon comme professeur.

Faire son entrée dans un collège et comme interne, voilà son rêve ! Mais le beau rêve fait bientôt place à la réalité. En effet, à peine la première semaine de l'année académique s'est-elle écoulée que le pauvre élémentaire fatigué du latin qu'il ne comprend guère, et ne pouvant plus tenir au régime de l'*Infantum* pensionnat malgré toute l'amabilité de ceux qui ont charge de lui faciliter l'accomplissement du règlement et de ses nouveaux compagnons, il ne désire rien tant que de retourner au foyer où il est habitué à vivre en tête à tête avec ceux qui lui sont chers et à ne recevoir que des réprimandes tempérées la plupart du temps par la tendresse de sa mère. Jusque-là tout va bien, mais le désir de l'enfant ne plaît pas au papa qui, malgré son amour pour son fils ou plutôt précisément à cause de cet amour s'y refuse péremptoirement. — Il y restera coûte que coûte, la détermination est formelle.

L'enfant grandit en âge. Il arrive à l'adolescence : ses goûts et ses désirs ne sont plus les mêmes que lorsque qu'il n'était qu'un jeune bambin, à peine au courant de *rosa*, la rose, *rosa* de la rose. Il est mûri par une expérience forcée peut-être mais à coup sûr bien profitable. Habitué comme il l'a été, à vivre en communauté—je ne parle pas ici de droit—il ne demande plus maintenant à quitter le collège : il sent qu'il y va de son bien.

Quelques années s'écoulent et il est surpris de se voir au terme de ses études.

Eh ! bien, au point de vue du bonheur, quel a été le partage de notre collégien ?

Quelquefois, assez souvent même, il a eu des difficultés à vaincre, il a eu ses moments d'ennui, ses moments de découragement, et je dirais même ses moments de chicane, car parmi un si grand nombre de professeurs et d'élèves réunis, il est impossible de trouver des caractères ressemblants. Mais qu'est tout cela comparé aux difficultés aux ennuis, aux découragements qui sont trop souvent le partage des jeunes gens au début d'une carrière ? Car qui de nous, quelque avancé que nous soyons dans la profession que nous avons embrassée, n'a pas eu à se raidir contre des obstacles de ce genre désormais plus difficiles à vaincre puisque nous n'avons plus pour guides que nous mêmes.

L'on dira certainement de moi :

"Ah ! celui-là doit être récemment sorti du collège, il en parle trop avantageusement. Quand il aura connu ce qu'est la liberté dont nous jouissons, après avoir quitté ce toit béni, il changera d'idée."

Il est vrai, qu'étudiants, notre liberté est plus grande, nous pouvons faire ce que bon nous semble jusqu'à un certain point. Mais, par contre, si l'on considère la faiblesse de l'âge que nous traversons ainsi que les occasions de toutes sortes qui se présentent, quel soin ne devons nous pas apporter pour rester ce que nous devons être, pour jouir de cette liberté, comment dirais-je ?... *en bon père de famille*, voilà !

Que conclure de tout ce verbiage ? Que le temps de collège est le plus beau absolument ? Non. Alors c'est la vie d'étudiant qui l'emporte ? Non. Il faut dire que la vie du collégien est plus belle en ce sens que le jeune homme n'a point alors de soucis, pour ainsi dire, que ses illusions sont beaucoup plus nombreuses, toutes choses qui tendent à lui donner du bonheur mais un bonheur plus matériel, je dirais. Il faut dire d'un autre côté que la vie d'étudiant l'emporte en ceci, que l'étudiant vit plus de l'intelligence, parce que ses facultés sont mieux développées et qu'il est arrivé à l'époque de l'effervescence du génie paraît-il... Par conséquent le bonheur qu'il a en partage est plutôt *intellectuel*.

Je finis, heureux si j'ai pu concilier mon amour pour mon Alma Mater avec mon amour pour l'Université.

CRÉQUY.

NOUVELLE CRITIQUE LÉGALE.

Décidément, le chroniqueur légal au *Star* et moi sommes l'un vis à vis de l'autre, *si parvulicet componere magnis*, comme Capiton et Labéon sous l'empire Romain, et nos opinions sont en désaccord sur plus d'un point.

Voici la question à lui posée samedi dernier :

"J'ai un orgue estimé à \$100 et une maison de commerce m'en donne ce montant si je veux prendre un orgue de \$200. Je le prends, et après avoir payé \$24, je trouve que je ne puis continuer les versements, on vient et on emporte l'orgue. Maintenant mon orgue de \$100 a été vendu, et aussi celui de \$200, puis-je me faire donner quelque chose en retour, et si oui, combien ?

Voici la réponse incriminée : "Nous ne pensons pas que vous puissiez obtenir de nouveau votre orgue, quo vous avez donné en paiement partiel, pour \$100. Nous présumons que vous avez signé le contrat ordinaire disant que la propriété

du nouvel orgue resterait au vendeur, et si quelqu'un signe librement un tel contrat, il devra en subir les conséquences. Vous n'avez aucun remède sinon en payant la différence due avec toutes les dépenses encourues, et l'intérêt.

La durée de cette réponse n'échappera à personne, et il est manifeste qu'un pareil contrat, si les cours pouvaient le déclarer valable, violerait les principes d'équité les plus élémentaires. Mais, dans l'espace, aucune mention n'est faite par le correspondant d'un de ces contrats où la négligence ou l'ignorance des acheteurs est si honteusement exploitée qu'à côté de ces marchés odieux l'insure la plus éhontée est une bénédiction. Il paraît assez difficile, sous notre droit, d'empêcher une convention permettant au vendeur de reprendre la chose vendue sans dédommagements, d'avoir tout son effet. Cependant, sous l'ancien droit, Pothier (vente, No 473), disait : " Cette clause, que le vendeur qui a reçu une partie du prix pourra, en cas de résolution du contrat par défaut de paiement dans le temps limité, retenir sous la forme de dommages et intérêts cette partie du prix, en reprenant la chose vendue, est licite, pourvu que la somme ne soit pas considérable et n'exède pas ce à quoi les dommages et intérêts du vendeur, résultant de l'inexécution du contrat, pourront être estimés au plus cher (1). et dans une cause de *Gareau vs Labell*, l'honorable juge Archibald a donné à ces conventions leur véritable caractère, en les faisant participer de la nature de la vente et non du louage. Ce jugement a été confirmé par la Cour de Révision le 30 mars 1895. C'est la vieille règle : " *In conventionibus contrahentium voluntatem, non verba, spectari placuit.*"

En dépit de ces autorités, il sera fort difficile, d'ici à ce que la jurisprudence vienne tempérer le rigorisme des textes, d'annuler une pareille convention. Mais il n'est pas très naturel de la supposer, quoiqu'elle soit fréquente, et il nous semble que le correspondant, s'il fut tombé dans un pareil guet-apens, n'aurait pas manqué de le déclarer à son conseil légal. C'est pourquoi il me semble que ce dernier aurait dû prévoir l'absence d'une convention à cet effet.

Dans ce cas, quel est le recours de l'organiste ? Il a certainement droit à une action en répétition de l'indu. Ce cas me rappelle la première cause que mon patron ait daigné m'expliquer. C'est la cause de la *Waterloo Enquire Works Company vs. Foshrooke*, décidée en Cour d'Appel, le 22 décembre 1893. Dans cette cause, dont je n'ai pas eu le temps de recevoir bien sérieusement les détails pour la préparation de cet article, il s'agissait d'une vente de machines faites sur une place analogue à celles des pianos, machines à coudre, etc. La demanderesse prit une saisie-revendication contre le défendeur pour recouvrer ces machines, qui avaient été vendues environ \$1000. Le défendeur déclara se soumettre à la saisie-

revendication, mais demanda que la demanderesse n'ait que les frais d'une action non contestée, vu qu'il avait payé en à-compte une somme d'environ \$700, qu'il avait le droit de recouvrer vu la résolution de la vente. Il fit en outre une demande incidente, réclamant de la demanderesse les \$700, payés, moins cependant l'intérêt accru sur la différence non payée qu'il déduisit de ce montant. Ses prétentions furent maintenues sur toute la ligne, d'abord par la Cour Supérieure, puis par la Cour d'Appel, à l'unanimité. Cette cause n'est pas rapportée, et j'ai dû me contenter de parcourir les factums et le jugement, sans pouvoir même consulter le dossier. Néanmoins, je crois mon rapport fidèle quant aux faits essentiels.

Cette décision au plus haut tribunal de la Province est-elle suffisante pour faire naître une lueur d'espérance chez la pauvre organiste, même en cas où il aurait signé le contrat en question ? Je ne pourrais l'affirmer ; mais, en l'absence d'un abandon sans dédommagement de tous ses droits, fait en termes bien exprès et absolument dénué de tout vice, son recours me semble certain, et on aurait dû au moins le mentionner.

X...
Montreal, 16 janvier 1896.

LE DOCTEUR POTAIN

Le Dr Potain n'est pas seulement un des premiers médecins de notre temps ; c'est aussi un philanthrope faisant de sa profession un apostolat. Admettre le savant serait insuffisant ; il faut, de plus, honorer l'homme, son caractère intègre plein de modestie et de bonté, son cœur qui vaut son intelligence. M. Potain est l'honneur du corps médical français, un modèle à proposer à tous les jeunes docteurs.

La nature, qui se plaît aux contrastes, n'a donné au célèbre médecin qu'une beauté sur deux ; il est vrai que c'est la meilleure. Ame d'élite dans un corps raté, le Dr Potain se rait franchement laid, s'il n'y avait, épandu sur son visage, un reflet de sa valeur. Le crâne est dénudé ; la barbe, aux poils rares et raides, paraît n'avoir jamais été broyée ; le nez est gros, les oreilles sont énormes ; il n'y a de finesse que dans le sourire et dans le regard.

Interne en 1848, M. Potain soutint sa thèse en 1853 et devint médecin des hôpitaux en 1859. Il passa son agrégation l'année suivante, et, le 28 mars 1876, il était nommé professeur à la Faculté. Il est membre de l'Académie de médecine depuis 1882.

Il n'est pas de médecin parisien dont la clientèle soit plus nombreuse et plus mêlée que celle du Dr Potain, plus mêlée, parce qu'il accueille et soigne les pauvres qui ne peuvent payer aussi bien que les riches dont la bourse est pleine d'or. Il n'est pas de professeur plus aimé de ses élèves, il n'est pas de docteur plus respecté de ses confrères. Il a des adversaires, je veux dire des savants dont les doctrines sont sur certains points en désaccord avec les siennes ; mais à coup sûr il n'a pas un ennemi, et ceux-là

même qui le combattent sur le terrain scientifique sont les premiers à lui rendre justice. Médecin de la Charité, il est le vieil ami de ses élèves, et la providence de ses malades ; il a dans une main la formule qui guérit, dans l'autre la pièce d'argent qui permet d'attendre du travail.

Je ne connais rien de plus noble ni de plus respectable qu'une existence ainsi employée ; il semblerait que le Dr Potain n'ait voulu devenir savant et riche que pour faire profiter autrui de sa science et de sa fortune.

Les ouvrages du célèbre médecin sont peu nombreux ; c'est surtout par son enseignement qu'il a répandu ses idées et fait connaître les résultats de ses expériences et de ses recherches. Son temps est d'ailleurs tellement rempli qu'il ne lui reste guère de loisirs pour écrire. Les seules de ses publications qui méritent d'être mentionnées sont les suivantes : *Des souffles vasculaires qui suivent les hémorragies* (thèse inaugurale) ; *Des lésions des ganglions lymphatiques viscéraux* (thèse pour l'agrégation) ; *De la succession des mouvements du cœur* ; *Du bruit de galop*. Le Dr Potain a, en outre, rédigé de nombreux mémoires sur l'auscultation du cœur et écrit pour le *Dictionnaire encyclopédique* les articles *Abdomen, Anémie, Cœur, Ataxie musculaire, Pathologie du cerveau, Pathologie du système lymphatique*.

Bulletin Universitaire

C'est jeudi, le 9 janvier, qu'a eu lieu à Ottawa, dans les salles de l'Institut Canadien, la conférence de M. Auguste Lomieux, étudiant en droit.

Le sujet traité par notre jeune ami fut : Maître Lachau, né en 1818, mort en 1882, défenseur de Mme Lafarge, de Troppman, de Bazaine, etc...

Le Dr Valade, qui présidait cette jolie séance, a fait beaucoup d'éloges de M. Lomieux. L'auditoire était nombreux et tout à fait select, puisque l'éite de la société de "Sandy Hill" s'était donné rendez vous aux salles de l'Institut.

En somme, succès complet au jeune conférencier, succès qui pourrait faire espérer un autre succès, si cette conférence était répétée à Montréal.

* * *

Le portrait qui orne notre première page vient des ateliers du "Monde Illustré."

* * *

Vendredi dernier à une assemblée du conseil, les étudiants en architecture ont choisi un ruban : les couleurs sont gris pierre et rouge brique, ce ruban quoique ressemblant beaucoup aux couleurs militaires du Nord-Ouest ne sont pas tout à fait les mêmes.

* * *

Mardi dernier M. S. A. Finley architecte, nous a donné dans les salles de l'Association des Architectes, une très jolie conférence en anglais sur "Old Colonial Architecture."

Son travail a été fort goûté et tout le monde a regretté que ce ne fut pas plus long.

* * *

M. St-Jean, architecte, est parti pour l'Europe la semaine dernière afin d'y étudier la décoration intérieure des églises. Nos meilleurs souhaits de succès l'accompagnent.

L'AMOUR CHEZ LES DIFFERENTS PEUPLES

Le Français a l'amour gai, spirituel et communicatif.—La Française a l'amour irrésistible, charmeur et inconstant.

L'Anglais a l'amour froid, précis.—L'Anglaise a l'amour romantique, volage, éthéré.

L'Italien a l'amour passionné, soupçonneux et rancunier.—L'Italienne a l'amour brulant, dévot et prêt à rompre.

L'Espagnol a l'amour franc, dévoué et jaloux.—L'Espagnole a l'amour sémillant et volontaire.

L'Autrichien a l'amour profond, loyal et positif.—L'Autrichienne a l'amour antiplatonique, séduisant et tranquille.

L'Américain a l'amour hardi et pressé.—L'Américaine a l'amour provoquant, tyrannique et capricieux.

Le Russe a l'amour mystérieux et fantasque.—La Russe a l'amour tout feu ! tout flammes ! tout condres !

Le Turc a l'amour despotique, sensuel, et changeant.—L'Odalisque a l'amour passif, résigné ou ardent et meurtrier.

L'Allemand a l'amour lourd, naïf et crédule.—L'Allemande a l'amour sentimental, caressant et roué.

Le Belge a l'amour honnête et profond.—La Belge a l'amour sérieux et simple de cœur.

Le Suisse a l'amour timide, bon et candide.—La Suissesse a l'amour doux, vertueux et croyant.

Le Suédois a l'amour réservé, poétique et inaltérable.—La Suédoise a l'amour chaste, calme et fidèle.

LES LITANIES DE MONSIEUR. Psalmodiées par Madame.

Dans une société plus perfectionnée que la nôtre, l'autorité du mari au lieu de s'appuyer sur la loi du plus fort ne reposera sans doute que sur la légitime influence que lui méritent ses qualités et son amour pour sa femme.

En attendant, voici le résumé des prétentions de Monsieur recueillies dans la plupart des ménages. L'an prochain, nous donnerons la parole aux maris.

Monsieur trouve que Madame est née pour être la servante de Monsieur.

Monsieur trouve que le dîner doit être servi au moment précis où Monsieur rentre.

Monsieur trouve qu'il peut amener à sa table les personnes qui lui conviennent, mais que tous les gens que Madame voudrait inviter sont assommants.

Monsieur trouve que son sommeil en sortant de table anime la soirée.

Monsieur trouve que rien ne doit se casser ni se détériorer dans le ménage, mais que tout doit durer éternellement.

Monsieur trouve que les domestiques doivent être à ses ordres et non à ceux de Madame.

Monsieur trouve qu'il prendrait toujours bien les observations de Madame, si elles étaient faites au bon moment.

(1) Dans notre cas, les dommages-intérêts ne peuvent certainement s'élever à \$124.

Monsieur trouve qu'il s'entend à tout mieux que Madame.

Monsieur trouve que le chapeau de Madame doit être mis aussi vite que celui de Monsieur.

Monsieur trouve que Madame doit s'habiller en un clin d'œil et que les impatiences de Monsieur doivent précipiter l'achèvement de la toilette de Madame.

Monsieur trouve que les autres femmes sont toujours beaucoup mieux habillées que Madame, même quand elles ont les mêmes robes et les mêmes couturières qu'elle.

Monsieur trouve qu'il est bon de faire pleurer Madame pour la moindre explication domestique.

Monsieur trouve qu'il peut demeurer étendu deux mois à la suite d'une entorse qu'il s'est donnée à la chasse mais que si Madame est indisposée et désire refuser une invitation, elle n'est qu'une patraque.

Monsieur trouve que Madame ne doit jamais avoir de plaisir, mais qu'elle doit rester à la maison et garder les enfants.

Monsieur trouve que si par hasard Madame désire aller au théâtre, c'est qu'elle ne peut passer une soirée chez elle.

Monsieur trouve qu'il peut toujours être hors de chez lui, et que moins Madame voit Monsieur, plus elle doit devenir amoureuse de lui.

Monsieur trouve qu'il est trop occupé pour donner à Madame des témoignages d'affection lorsqu'elle le souhaite, et qu'au surplus la tendresse est une niaiserie.

UN BANQUET

Les étudiants de Laval seront heureux d'apprendre que le 22 janvier courant, il sera donné un grand banquet au bénéfice des œuvres du Révérend Père Forbes, et de celles du Patronage des jeunes apprentis catholiques.

Les organisateurs de ce banquet, connaissant la bonne volonté des étudiants ont pensé que ce ne serait pas en vain qu'ils s'adresseraient à eux. Aussi les invitent-ils à encourager ces œuvres de jeunesse en venant en grand nombre à cette fête où ils trouveront tout en faisant l'aumône, l'occasion de passer de joyeuses heures en compagnie de l'élite de notre société montréalaise.

Telles sont les œuvres que l'on me prie de recommander aux étudiants par la voix de leur journal.

Plusieurs ont déjà pris leur billet moyennant la modique somme de 75 centes.

Des billets seront offerts aux étudiants à l'Université même par l'un d'entre eux.

ARLEQUINADES

FABRICATION DU PHOSPHORE.—Un nouveau procédé, simple et peu coûteux, vient d'être mis en usage pour retirer le phosphore soit des os, soit des phosphates minéraux préalablement pulvérisés. On commence par dissoudre la matière dans l'acide nitrique, puis on ajoute du sulfate de potassium qui précipite la plus grande partie de la chaux sous forme de sulfate de chaux. Le liquide filtré ne contient plus que de l'acide phosphorique et des nitrates de potassium et de calcium. On ajoute alors du nitrate mercurique en quantité suffisante pour précipiter tout l'acide phosphorique à l'état de phosphate de mercure. Ce sel est recueilli,

séché, puis soumis à la distillation avec du charbon: il se dédouble en phosphore que l'on recueille à part, et en mercure que l'on peut transformer en nitrate pour une nouvelle dose. Dans la solution d'où le phosphate de mercure a été séparé, on ajoute une nouvelle quantité de sulfate de potassium, ce qui force le nitrate à cristalliser. La solution de sulfate peut ensuite être employée de nouveau.

PASTILES POUR LA VOIX.—Un médecin américain recommande les pastilles suivantes, contre l'enrouement des chanteurs et des orateurs. Prenez, acide benzoïque, 2 grammes; poivre de cubèbe, 3 gr.; coenzyme, 0 gr. 10; gomme arabique, 15 gr.; extrait de réglisse, 25 gr.; sucre blanc, 80 gr.; essence d'eucalyptus, 1 gr. 5; essence d'anis, 0 gr. 30; en quantité suffisante pour une pâte dont vous ferez des pastilles pesant 1 gramme. On laisse fondre une pastille dans la bouche avant de parler ou de chanter.

LES TICX ROYAUX ET IMPÉRIAUX.—Le prince de Galles éligne de l'aile gauche en parlant. — Le prince Edouard, son fils, passe souvent un doigt sous son menton. — L'empereur Guillaume tire sa moustache avec énergie. — Le roi Humbert la caresse doucement. — L'empereur d'Autriche fait bouffer ses favoris. — Le tsar se passe la main sur le sommet de la tête. — Le khédive remue la jambe gauche. — L'archiduchesse Marie Thérèse ne peut pas parler sans tirer une petite boucle qu'elle a au dessus de la tempe gauche.

RECRÉATIONS FAVORITES DES TÊTES COURONNÉES.—La reine Victoria est passionnée de musique. — Le tsar joue du cornet à piston et boxe. — La reine Marguerite d'Italie s'occupe de théâtre. — Le roi Humbert chasse au chien. — Le roi de Grèce est un sportman émérite, fort nageur, pêcheur accompli. — Le roi des Belges fait des courses à pied. — L'impératrice d'Autriche chasse à courir. — L'impératrice d'Allemagne est forte musicienne. — Ferdinand de Bulgarie est botaniste et naturaliste. — Le roi Oscar de Suède et Norvège compose des vers.

CE QUE DEVIENNENT LES AFFICHES.—Sait-on ce que deviennent les affiches qui tapissent les murs.

Ces affiches, direz-vous, vont au ruisseau et de là à l'égoût. Erreur, ces affiches constituent la matière première d'une industrie toute spéciale.

Avec ces affiches on fabrique des poupées hideuses, en carton pâte, que les bazars vendent pour 0 fr. 10.

Avec ces affiches on fabrique des bouilles de fusil; on fabrique surtout les boutons des bottines que nos élégantes portent à leurs petits pieds.

Les affiches sont transformées en feuilles de carton de l'épaisseur d'un bouton. Ces feuilles sont coupées en bandes, puis présentées à une machine qui découpe le bouton et fixe la tige qui formera queue.

Les boutons sont durcis dans des étuves chauffées à 150°, puis vernis et séchés.

Une machine produit 75.000 boutons par jour, dont le prix de vente est de 1 fr. 50 la masse. Une masse contient douze grosses, c'est-à-dire 1,728 boutons.

Il y a de ces usines-là, en France notamment, qui fabriquent cinq millions de boutons par jour.

LA VALEUR ALIMENTAIRE DU CAFÉ.—Le café renferme: 1o des sels utiles à la nutrition; 2o des principes aromatiques qui influent favorablement sur la digestion; 3o une notable quantité de matières grasses, principes des aliments respiratoires; 4o des matières azotées, principes des aliments réparateurs par excellence.

Une infusion de 100 gr de café pour un litre d'eau représente 20 gr. de substances nutritives. La composition seule du café suffirait donc à en faire une boisson d'une bonne valeur alimentaire.

On a constaté que des hommes recevant une nourriture insuffisante pouvaient se maintenir en santé, et fournir une somme de travail plus grande, dès que l'on ajoutait à leur ration ordinaire une ration de café. Tous les voyageurs connaissent par expérience sa valeur nutritive.

L'infusion de café apaise la faim, soutient et augmente les forces, quand cette boisson est bien supportée, et que rien dans le tempérament et la santé n'en contre-indique l'usage.

Un litre de café au lait représente six fois plus de substance solide et trois fois plus de matières azotées (éléments réparateurs des os, tissus, etc.) que le bouillon lui-même.

LA POPULATION DU GLOBE.—En combien de temps la population du globe aurait-elle atteint les limites compatibles avec les moyens de subsistance qui existent?

Telle est la grosse question qui a été posée dans la section de géographie et d'économie politique de la British Association et que M. Ravenstein s'est déclaré en état de résoudre.

Suivant M. Ravenstein, la population totale de l'univers s'élève actuellement à 1.468,000,000 d'âmes. En comptant les nouveaux territoires découverts en Afrique, les régions encore mal peuplées de l'Amérique et de l'Asie, il y a place, selon lui, pour 5,994,000,000 d'habitants en tout: c'est-à-dire que nous avons en ce qui de la marge pour 4,526,000,000 de personnes, à peu près trois fois autant encore qu'il y a actuellement d'êtres respirants.

Cela paraît très rassurant à première vue, mais c'est très inquiétant d'après M. Ravenstein, car l'accroissement de la population prend des proportions si gigantesques qu'il ne faudra pas plus de 182 ans pour que l'univers soit plein comme un œuf, c'est-à-dire que le maximum d'êtres que puisse nourrir la terre soit atteint. En d'autres termes, les 5,994,000,000 d'habitants que le globe peut loger existeront dès 2172. A la fin de cette année-là notre planète devra aborner la mention que l'on remarque souvent sur les omnibus de la Madeleine-Babille: *Complet*.

Il est vrai qu'un autre savant, le professeur Alfred Marshall, déclare ces chiffres absurdes et affirme qu'il est impossible de calculer actuellement soit la progression éventuelle de la population, soit les capacités nourricières du globe.

LES CITRONS ET LEUR EMPLOI EN MÉDECINE.—Dans certains pays, les citrons sont considérés comme un des remèdes les plus utiles que l'on puisse employer; c'est un excellent moyen de guérir la névralgie et qui s'applique simplement en frottant la partie affectée avec une tranche de citron fraîchement coupée.

Le citron est le spécifique du scorbut; il prévient la maladie et réussit souvent à la guérir quand on l'a laissée prendre pied; les matelots, lorsqu'ils sont en mer et soumis au régime des viandes salées, font un emploi constant du jus de citron.

Les personnes délicates qui veulent se conserver en bonne santé et éviter des mouvements de bile devraient prendre dans un verre d'eau, et sans sucre un peu de jus de citron, tous les soirs en se couchant et le matin en se levant. Il ne faut pas prendre le citron sans eau pour ne pas irriter la muqueuse de l'estomac et donner de l'inflammation.

Les citrons réussissent dans le mal de mer, la jaunisse, l'excès de bile et rafraîchissent dans toutes les fièvres. On peut s'en servir aussi

pour détruire les verrues et pour faire disparaître par simple lavage, avec addition d'eau, les pellicules des cheveux.

Un ouvrage allemand annonçait qu'une nouvelle méthode de prolonger la vie consistait dans l'emploi journalier et continu des citrons. Un comte Waldeck, disait-on, avait atteint l'âge de 120 ans, pour s'être servi de cette panacée. Sans prendre au sérieux cette légende, on peut dire que l'emploi des citrons et du jus de citron est à conseiller comme très sain, et que, plus on s'en servira, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur, mieux on s'en trouvera.

L'ANNÉE.—L'année n'a pas toujours commencé le 1er janvier.

On croyait autrefois que le Soleil employait exactement 365 jours plus un quart de jour à faire sa révolution annuelle. Jules César prescrivit en conséquence l'intercalation d'un jour tous les quatre ans, de telle manière que trois années communes de 365 jours soient suivies d'une année bissextile de 366 jours, le jour intercalaire s'ajoutant au mois de février, qui compte alors 29 jours; dans le calendrier romain, il était également placé dans le mois de février, le lendemain du 60 jour avant les calendes de mars (*sexto kalendas Martii*); il reçut le nom de *bis sexto kalendas*,... c'est à dire le jour bissextile; par extension on a appliqué ce nom à l'année où se faisait l'intercalation.

Une année est bissextile quand les deux derniers chiffres du millésime sont exactement divisibles par 4, ainsi 18...27 n'est pas bissextile puisque 27 n'est pas exactement divisible par 4; mais 1828 l'a été.

Cette intercalation d'un jour tous les 4 ans est un peu trop forte et on s'aperçut en 1582 que l'on avait 10 jours de retard. Pour faire disparaître ce retard, le pape Grégoire XIII ordonna que le lendemain du jeudi 4 octobre 1582 s'appellerait vendredi 15 octobre 1582.

Au temps de Guillaume le Conquérant (1066), l'année commençait le 25 décembre. En Angleterre, elle commençait le 20 mars. En Écosse, elle commençait le 20 mars jusqu'en 1731, où le 1er janvier devint le 1er jour de l'année. Les protestants d'Angleterre admirent cette coutume dès 1731; ce ne fut qu'en 1752 que les autres pays protestants l'adoptèrent. En France, jusqu'en 1564, l'année commençait à Pâques; un édit de Charles IX en fixa le commencement au 1er janvier.

NOUVELLE CANADIENNE

Dans son numéro de la semaine prochaine, le *Monde Illustré* commencera la publication d'une importante nouvelle canadienne, due à la plume de notre collaborateur, M. Régis Roy.

Les Aventures de Nicolas Martin seront suivies avec grand intérêt par tous nos lecteurs.

M. Ed. J. Macicotte a préparé une belle série d'illustrations pour accompagner le texte.

Bill Nye, l'humoriste américain, a dit dans une de ses conférences: Qu'un homme se serve d'une verrue à la nuque comme bouton de col; qu'il se place toujours au fond du tramway pour économiser l'intérêt de son argent jusqu'à ce que le conducteur arrive à lui; qu'il arrête sa montre, le soir pour épargner l'usure pendant la nuit; qu'il omette les points sur les i et les barres sur les t pour économiser l'encre; qu'il fasse paître ses vaches sur la tombe de sa mère pour économiser le fourrage; on dira que c'est un mesquin. Mais moi, je dis que c'est un homme au cœur large et généreux, en comparaison avec Pindividu qui, après avoir reçu et lu un journal, lorsqu'on lui présente le compte d'abonnement, retourne son journal au bureau de poste en marquant dessus "Refusé."

La Bouée.

Fantaisie dialoguée.

Personnages : SUZANNE. GASTON.

Decor : Un salon très élégant. — Table à thé préparée. — Au mur, téléphone

SCÈNE UNIQUE

Suite

Suzanne. — Je n'en doute pas, puisque c'est vous qui tenez la plume.

Gaston. — Vous m'entendez... Je veux dire : il a été assez habile pour faire impression sur elle. Elle l'écoute, enfiévrée, comme en extase... Il a pris sa main qu'elle n'a pas retirée... Elle a penché sa tête sur son épaule... Elle est perdue... quand tout à coup la porte s'ouvre... Suzanne. — C'était le mari ?

Gaston. — Non... c'était une vieille dame anglaise qui s'était trompée de porte.

Suzanne. —et qui est repartie tout de suite, j'imagine...

Gaston. — Oui... en disant : "I beg your pardon." Mais son entrée a suffi pour rompre le charme. En ce court instant, Eléonore a repris possession d'elle-même. Elle est sauvée.

Suzanne. — Merci, mon Dieu !

Gaston. — Et le numismate distingué, qui sont bien qu'il n'a retrouvera plus sa belle en dispositions conciliantes, fait contre fortune bon cœur et retourne à ses médailles.

Suzanne. — Et la bouée, dans tout cela ?

Gaston. — La bouée, c'est la vieille dame anglaise. (Un temps.) Vous ne paraissez pas emballée ?...

Suzanne. — Je ne sais pas trop... Je me demande... Enfin ! votre héroïne n'est pas une honnête femme ?

Gaston. — Si... tout à fait. C'est là la philosophie de mon roman. Toute honnête femme, à un moment donné dans sa vie, s'est trouvée avoir besoin d'une bouée de sauvetage.

Suzanne. — En voilà une idée ! Il y a des femmes qui n'auront jamais besoin de votre bouée de sauvetage... Ce sont celles qui ne vont pas sur l'eau.

Gaston. — Hé ! hé ! la passerelle qui conduit à bord est franchie sans qu'on y pense... et quand on se retourne, le large est déjà gagné

Suzanne. — Faux ! archifaux ! Nous savons toujours où nous allons, et nous comptons nos pas.

Gaston. — Alors, dans mon roman, vous voudriez supprimer la vieille Anglaise ?

Suzanne. — Je la supprime. Et je supprime aussi la scène d'amour entre votre héroïne et son numismate. Si c'est vraiment une honnête femme, dès qu'elle s'aperçoit chez elle d'un sentiment tendre, elle reprend le rapide pour Paris... et le public est pour vous.

Gaston. — Et la fin du volume, alors ?

Suzanne. — Ah !... la fin... dame... (Illuminée). Une idée ! Tuez le mari

et qu'elle épouse au dénouement son marchand de médailles, si elle l'aime.

Gaston, après un temps. — Après tout, n'auriez-vous pas raison ? C'est plus original ainsi. Qui sait ? Je m'étais peut-être fourvoyé...

Suzanne. — Faites cela, mon ami, faites cela... C'est vingt-cinq éditions de plus.

Gaston. — Mais oui... Vous m'avez convaincu... (Lui baisant la main). Quel bon collaborateur vous faites !

Suzanne. — Je suis forcée de l'avouer... Je vois juste.

Gaston. — Quel dommage que je ne vous aie pas consultée avant de publier mon dernier roman ! Vous m'auriez évité bien des attaques.

Suzanne. — Peut-être. Nous autres femmes, voyez-vous... nous avons l'instinct. Ce n'est pas pour rien que Moïse soumettait ses pièces à Lafo rest.

Gaston. — C'était sa cuisinière... Moi, je n'ai qu'un domestique mâle... C'est ris à-vis de Moïse ou une infériorité.

Suzanne. — Lisez l'histoire. Tous les grands littérateurs ont mis une femme dans leur jeu.

Gaston. — Quand ce n'était pas la leur, c'était celle des autres.

Suzanne, après un temps. — Vous auriez dû vous marier, savez-vous... Il est encore temps, d'ailleurs.

Gaston. — Ce n'est pas facile. Il faut choisir. (Un temps). Ce n'est pas pour vous faire un compliment, mais les femmes comme vous sont rares.

Suzanne. — On en trouve encore.

Gaston. — Ah ! si je vous avais épousée.

Suzanne. — Laissez moi vous dire, mon cher, que je vous trouve bizarre. Si deux ans après votre deuxième demande, vous aviez daigné...

Gaston, sérieux. — Ne plaisantez pas ! Et surtout ne m'accusez pas d'oubli ni d'indifférence... A ce moment-là, j'avais l'âge de réflexion, et je ne m'étais plus reconnu le droit de vous imposer une médiocrité...

Suzanne. — Avouez plutôt que Mlle Amandina.

Gaston. — Mais non... je ne l'aimais pas... Je tâchais de me persuader que j'en étais fou, afin de résister au désir ardent que j'avais de redemander votre main.

Suzanne, un peu émue. — Vrai ?

Gaston. — Ma parole !

Suzanne. — Et la princesse moldave alors ? et la grande dame irlandaise ? et la cantatrice italienne ?

Gaston. — Des petites excursions qu'on s'ingénie à faire dans les environs, pour se donner l'illusion du départ... mais qui ne remplacent pas le grand voyage qu'on s'était promis et qu'on ne fera jamais.

Suzanne, attendrie. — Je n'avais pas soupçonné tout cela... mon pauvre ami ! (Réveuse.) Alors vous m'avez aimé ?

Gaston. — Ne parlez pas seulement au passé indéfini...

Suzanne. — Mais vous auriez dû vous déclarer au moment voulu.

Gaston. — Ah ! ce n'est pas l'envie qui m'en a manqué ! Et quand on m'a annoncé vos fiançailles...

Suzanne. — Oui... ce jour-là il fallait prendre une voiture et courir chez moi père !...

Gaston. — Une voiture ! Comme vous y allez ! Je n'avait pas encore d'éditeur. J'ai attendu l'omnibus. Il a passé complet. Alors je me suis dit : C'est le destin... et je suis remonté chez moi.

Suzanne, fataliste. — Oui... c'était écrit.

Gaston. — Enfin, moi... ça ne compte pas... l'essentiel est que vous soyez heureuse.

Suzanne. — Evidemment. — Mais ce qui m'étonne, c'est que vous ne m'avez pas jugée capable d'un sacrifice de fortune. Vous me connaissiez pourtant... vous saviez combien mes goûts étaient simples.

Gaston. — Comme vous feriez mieux de me répondre que nous n'étions pas faits l'un pour l'autre ! Dites-moi au contraire que je vous aurais rendue malheureuse ; que vous ne m'auriez jamais aimé... Je voudrais tant n'avoir rien à regretter !

Suzanne. — Mais ne regrettez rien... Faites comme moi. (Elle pousse un soupir.)

Gaston. — Ah ! si c'était à recommencer !...

Suzanne. — Malheureusement...

Gaston, sentimental. — Je nous vois tous les deux, sous la lampe. Je vous passe à mesure les pages que j'écris et dans lesquelles j'ai mis toute mon âme ; vous raturez avec férocité.

Suzanne. — Vision charmante !

Gaston. — Au lieu de cela, c'est tout seul que je travaille. Personne pour me contredire. Je trouve toujours tout bien. Je m'admire à jet continu.

(A suivre.)

"Le Monde Illustré"

LITTÉRATURE, SCIENCE, BEAUX-ARTS ETC., ETC.

Paraissant le Samedi

Bureaux : 42 Place Jacques-Cartier MONTREAL

LE MONDE ILLUSTRÉ, dont le but est de mettre l'univers entier et le Canada en relations plus intimes, au point de vue surtout des lettres, des sciences et des arts ; de faire connaître ce qu'il y a de beau, de bon, de sain et d'utile dans tous les pays, forme seize pages de texte et d'illustrations.

Par son amour du vrai et du juste, il a déjà acquis une popularité bien méritée au Canada et ailleurs. Ses feuilletons sont des meilleurs romanciers contemporains et magnifiquement illustrés.

"LE MONDE ILLUSTRÉ"

DONNE CHAQUE MOIS

\$200 en Primes à ses Abonnés

Le tirage des numéros gagnants so fait tous les mois à Montréal, et les primes sont payées aux abonnés dans les trente jours qui suivent le tirage. Ainsi chaque exemplaire du MONDE ILLUSTRÉ peut gagner tous les mois de \$1.00 à \$50.00.

PRIX D'ABONNEMENT :

Un an, \$3.00 ; Six mois, \$1.50 ; Quatre mois, \$1.00 PAYABLE D'AVANCE.

ARCAND FRERES

MARCHANDS DE NOUVEAUTÉS

111 Rue St - Laurent

Seuls dépositaires pour le Canada des toilettes hygiéniques de l'abbé Kneip.

HOTEL RIENDEAU

En face de l'Hôtel de ville et du Palais de Justice

Quelque pas des BATEAUX et des GARE DE CHEMINS DE FER.

58 et 60, PLACE JACQUES-CARTIER MONTREAL.

JOS. RIENDEAU - PROPRIÉTAIRE.

L. H. GOULET

FLEURISTE

Mariages, Funérailles, Diners et Soirées seront fournis avec fleurs fraîches de toutes sortes. Bouquets et fleurs faits à l'ordre dans les derniers goûts.

1011 Rue Ste - Catherine Telephone Bell 6931

Enseigne la manière de conserver et de diriger les fleurs naturelles.

REDUCTION SPECIALE

Sur le prix des Médicaments, Instruments de Chirurgie, etc., à MM. les Etudiants

A la Pharmacie Brault,

119 ST-DENIS, coin de la rue Dorchester

Telephone 6122 SONNETTE DE NUIT

VOILA LA SANTÉ

Emulsion d'Huile de Foie de Morue Croco-Orthophosphate

Rendue assimilable par la Pancréatine

Cette Emulsion a l'aspect d'une crème blanche et est agréable au goût.

Tonique Reconstituant, Antibacillaire

Grande efficacité dans

Faiblesse du Sang, Rachitisme

Lymphatisme, Soronies

Phthisie, Bronchites chroniques

Affections chroniques de la Gorge et du Nez

Langueurs, Convalescence

Hautement recommandé par la faculté médicale. EN VENTE PARTOUT

ADELARD SAVARD, Pharmacien

PROPRIÉTAIRE

Coin des rues Rachel et St-Denis.

SPECIALITE

PRODUITS FRANCAIS

PHARMACIE

LAVIOLETTE & NELSON

10 o/o de réduction pour les Etudiants

1605 Rue Notre-Dame

Coin de la Rue St-Gabriel

MONTREAL

O. A. THIBAUT L. A. SMITH

THIBAUT & SMITH

IMPORTATEURS DE

MUSIQUE

D'INSTRUMENTS

1687 rue Notre-Dame

MONTREAL.

MAITRE TOBIE

NOUVELLE

(Suite.)

—Je t'aiderai. Mets-toi dans les broussailles. Ici, à cet endroit où pénètre le soleil, cela te fera du bien. Je cours à la maison et j'en rapporte des vêtements et quelques pfennings qui me restent. Ensuite je te conduirai au train et tu gagneras l'hôpital. Tu marcheras bien jusqu'à la station du chemin de fer ?

—Oui, mais... pourvu que je ne rencontre pas la mère !

—As-tu faim, Karl ?

—Depuis hier je n'ai rien mangé.

Le bonhomme mit la main à la poche et en tira un morceau de pain.

—Tiens, mange, dit-il avec compassion. Dans deux ou trois heures au plus je serai de retour ici. Un peu de patience et tout ira bien.

Aussitôt il se mit en route et trotta vers la maison de l'allure la plus vive qu'il put prendre. Heureusement le chemin descendait jusqu'à la ville, et d'ailleurs ses vieilles jambes auraient pu le disputer encore à bon nombre de jeunes. De temps en temps il tirait de son gousset sa grosse montre d'argent et regardait l'heure d'un air anxieux. Il s'agissait d'arriver au logis pendant que Mme Lene était encore à l'église, car si son regard subtil tombait sur le paquet, ses soupçons seraient bientôt éveillé. Le vieillard courut à travers les champs labourés, des mottes de terre se collaient à ses chaussures ; son haleine devenait oppressée. En avant ! en avant ! sinon il sera trop tard ! Enfin il arriva à sa porte. Dieu soit loué, personne au logis ! Vive-ment il attrappa son meilleur vêtement, une paire de bottes, du linge, fit un paquet de tout et mit dans sa poche un morceau de pain et une bouteille d'eau-de-vie. Il ouvrit l'armoire où se trouvait la boîte contenant toute sa fortune. Il compta avec une hâte fiévreuse : six marks, soixante-quinze pfennings... on va loin avec une pareille somme ! Doucement, avec précaution, comme il était entré, il se glissa au dehors avec son paquet et s'enfonça dans le chemin creux. Il n'était que temps ; déjà sonnaient les cloches ; l'office divin était terminé. Il rencontra sur sa route quelques enfants, mais ils jouaient et se préoccupaient fort peu du bonhomme ; toutefois il poussa un soupir de délivrance quand il atteignit la lisière de la forêt.

Karl, après avoir mangé la tartine, s'était blotti à une place bien chaude et était tombé endormi. Tout aux environs était tranquille et silencieux. Un ramier vint se poser sur la cime du sapin, y roucoula quelque temps, puis reprit son vol d'une aile rapide.

Lorsque Tobie arriva au terme de sa course, le soleil brillait déjà obliquement entre les troncs des arbres, et une brise fraîche s'était élevé.

Il secoua le dormeur qui le regarda d'un air égaré.

—Debout, Karl ! Nous n'avons pas de temps à perdre. Voici les effets, habille-toi... M'entends-tu ?

Karl obéit machinalement. Maître Tobie remarqua avec inquiétude la rougeur fiévreuse de ses pommettes saillantes de poitrinaire.

—Veux-tu encore un morceau de pain ?

—Non, la faim est passée.

—Alors, bois un coup.

Il tendit la bouteille, et Karl en avala une forte gorgée.

—Cela réchauffe, dit-il ; maintenant ça va mieux. Vous êtes bon pour moi.

Tobie ne répondit pas, mais il pressa son compagnon. Quand ce fut fait, il lui demanda s'il pourrait marcher jusqu'à la station du chemin de fer, une heure et demie de chemin environ. "A présent, oui," répondit le jeune homme, et ils descendirent lentement le sentier du bois. Souvent ils durent s'arrêter. Karl n'en pouvait plus, ses forces semblaient l'abandonner. Alors il faisait un nouvel effort, et une autre étape était encore franchie ; enfin, après deux longues heures, ils arrivèrent en vue de la station.

—Je ne peux pas aller plus loin avec toi, dit Tobie ; à la station je pourrais rencontrer quelqu'un qui me reconnaîtrait.

Il fouilla dans sa poche et en tira sa petite fortune.

—Voici de l'argent, Karl, le train passera dans quelques minutes. Va à la ville et fais toi admettre à l'hôpital. Et puis écris à la mère.

Les traits émaciés du vagabond se contractèrent douloureusement.

—Je voudrais vous prouver ma reconnaissance, dit-il ; mais cela sera-t-il jamais possible ? Penser que c'est vous qui faites cela pour moi, vous que j'ai déposé autrefois...

—Va, va ! il s'agit d'arriver à temps pour le train ; va donc !

—Dieu vous récompensera, maître Tobie ; pas pour moi, mais pour ma mère...

Il se traîna en boitant vers la station. Tobie se retira à l'abri d'un buisson, et dix minutes après il vit passer le train qui emmenait Karl vers la ville, chef-lieu de canton où se trouvait l'hôpital...

Cette semaine-là maître Tobie ne fêta pas la saint Lundi. Il battit le cuir comme s'il avait sur le chantier mille paires de bottes. Il savait que Mme Lene n'aurait jamais chez lui quand elle entendait le bruit du marteau, ne voulant pour rien au monde le troubler dans son travail ; or, à présent, il redoutait sa présence, sa parole sans détour, son regard loyal.

Toutefois, au bruit de deux jours, ce bruit incessant donna beaucoup à réfléchir à Mme Lene. Que signifiait chez le bonhomme cette ardeur au travail qu'elle ne lui avait jamais connue ? Avait-il été piqué au jeu parce qu'elle avait dit samedi passé au sujet de la nouvelle paire de bottines ? C'eût été là un succès inespéré ! Elle se promit d'attendre un jour encore, puis de tirer de l'affaire au clair.

(A suivre).

PHARMACIE DECARY

Coin des rues St-Denis et Ste-Catherine, - MONTREAL.

SERVICE DE NUIT ET DU DIMANCHE.

LIQUIDE ORGANIQUE DU Dr. BROWN-SÉQUARD

SERUM ROUX

Nous recevons toutes les semaines du SÉRUM ROUX de l'Institut Pasteur de Paris.

PRODUITS FRANÇAIS

LABORATOIRE D'ANALYSES.

Téléphone Bell No. 6833.

Téléphone des Marchands No. 171.

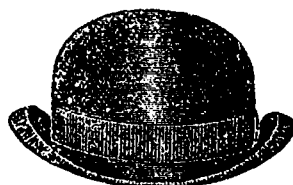
QUERY FRERES

Photographies attitrés du Clergé

Pendant 14 ans chez Notman & Fils

Photographies en tous genres et d'après les procédés les plus récents.

CHAPELIER DES ETUDIANTS



ARMAND DOIN, Manufacturier et Importateur

Réparations de Chapeaux et Fourrures

1594 Notre-Dame, vis-à-vis le Palais de Justice MONTREAL.

ROBERGE & CIE

693, RUE ST-LAURENT



CHAUSSURES FRANÇAISES ANGLAISES ...et... AMERICAINES

Spécialité pour tout ouvrage à la main fait sur commande.

Réparage de tout genre fait avec le plus grand soin et à des PRIX REDUITS.

QUINZE POUR CENT de réduction pour les Etudiants.

E. LECLAIRE

Ex-épiciier de la rue Cadieux, maintenant Entrepreneur de

POMPES FUNEBRES

444, RUE RACHEL

MONTREAL.

Cereneils en bois et en métal de toute description.

Corbillards pour funérailles ainsi que tous les accessoires nécessaires.

Habillements pour hommes, femmes et enfants et embaumement à prix modérés.

N. LÉVEILLÉ

MARCHAND-TAILLEUR

138 1/2, rue St-Laurent

Prix Spéciaux pour les Etudiants.

M. E. LAPOINTE

1576, Rue Notre-Dame

(En face du Palais de Justice)

Cigares des meilleures marques Cigarettes

Pipes de toutes sortes

Réduction pour les Etudiants

HUITRES FRAICHES

Sur Beccilles, en Soupe, etc.

Prix Spécial pour les Etudiants.

W. LAMOUREUX

MARCHAND DE

CHAUSSURES

Ouvrages de pratique et réparation

1599, Rue Ste-CATHERINE

Tél. des Marchand, 102.

Restaurant Commercial

1012, RUE NOTRE-DAME

Renommée pour ses dîners à 25c. Six salons privés, à la disposition du Public, pour Dîners, soupers, etc., etc. Cuisine et service de 1er ordre.

Une visite est sollicitée.

THÉO. LANCTOT, Prop.

Entrée Privée : 1620, rue Notre-Dame.

A. DAOUST, Restaurateur

Hôtel de 1ère classe pour Dames et Messieurs

1761-1763, STE-CATHERINE

(Coin Sanguinet)

ENTRÉE PRIVÉE, 1768 STE-CATHERINE

Cabinets particuliers. Vins de choix

Repas à la carte. Ouvert toute la nuit.

Téléphone Bell 6482.

AUX ETUDIANTS

POUR LES FETES...

Grand choix de CANNES, PIPES, CIGARES, Etc. . . .

QUINZE pour cent d'escompte sur tout article de fumeur chez

T Theo. VALQUETTE

1735, RUE STE-CATHERINE, MONTREAL

AH! DE LORIMIER

Chemises Blanches à 50c. 75c. et \$1.00 Grand choix de Cravates, Collets, Corps et Caleçons, Etc.

1700 Rue Notre-Dame

La BUANDERIE des ETUDIANTS

EST LA

New York Steam Laundry

MIREAU & CIE

191 Rue St-Urbain

Telephone 2122

N. B.—Un escompte de 15 p. c. sera donné aux Etudiants. Un messenger va chercher le linge à domicile.

COEMENT IL FAUT BOIRE LE THE

Un journal chinois publie les recommandations suivantes sur la manière de faire le thé :

"N'employez qu'une théière en porcelaine ou en grès, ce sont les meilleures; s'il faut absolument que ce soit du métal, parce que votre bonne casse tout, prenez-la alors en étain, mais neuve, propre et brillante. Ne vous servez jamais d'une théière mal étamée et dont le fer se montre par places, car vous vous exposerez, sans vous en douter, à jouer au chimiste et à préparer du tannate, ou si vous l'aimez mieux, du thé...ato de fer.

Servez vous du thé noir; le bon thé vert resté en Chine et celui qu'on exporte ne vaut pas cher; en outre des deux ou trois cents falsifications classiques que les philanthropes chinois lui font subir pour le plus grand bénéfice des barbares d'Occident, il contient surtout de la poussière de cuivre provenant des ustensiles mal-propres des producteurs.

Infusez votre thé, ne le bouillissez pas; prenez pour chaque tasse une cuillerée de thé et versez dessus l'eau bouillante, mais réellement bouillante. Si le thé est faible, mettez-en un peu plus au fond, il est meilleur marché de n'acheter que du bon thé, même on le payant un peu plus cher.) Placez votre théière, bien fermée, près du fourneau, pour que le thé ne perde ni sa chaleur ni son bouquet, laissez tirez cinq minutes et buvez.

Buvez votre thé sans y rien ajouter ni sucre ni lait; les buveurs de thé, les connaisseurs, les gourmets, les Chinois, n'y mettent jamais rien.

Le lait contient une substance appelée albumine, fibrine ou quelque chose d'approchant; le thé renferme une petite quantité de tannin; vous avez sans doute remarqué qu'en mélangeant les deux le liquide se trouble; eh bien ce trouble n'est pas autre chose que du tannate de fibrine c'est-à-dire du cuir. En sorte que les gens qui mettent du lait dans leur thé boivent des souliers ou des bottes, sous une forme un peu perfectionnée."

MAUX DE TÊTE.—Les nègresses se servent, dans les contrées tropicales, qu'elles habitent et où la chaleur les gratifie parfois de terribles céphalalgies, du remède suivant que, vu sa simplicité, chacun tiendra à essayer, le cas échéant.

Couper en deux un citron, placer les moitiés sur les tempes et envelopper le tout avec un foulard en ayant soin de bien serrer.

A l'avenir toute personne qui paiera le prix de son abonnement devra exiger un reçu portant la signature du président du comité d'administration, Arthur Lamarche.

A. GELINAS

Chaussures sur Commande

— ET DE —

Fantaisie pour Dames et Messieurs
183, RUE ST-LAURENT.

SPECIALITÉ: — Chaussures en tous genres pour infirmes.

Téléphone 7283

LAPRÈS & LAVERGNE PHOTOGRAPHES

360—RUE SAINT-DENIS—360
Coin de la rue Ontario

Prix spécial pour les étudiants sur présentation d'une carte d'identification de leur président. Toque et cravate blanche à la disposition des clients.

O. CREPEAU

NOTAIRE

No 107—RUE ST-JACQUES—No 107
20 "IMPERIAL" MONTRÉAL
BELL TELEPHONE 2121.

ARGENT A PRÊTER.

R. Préfontaine, C.R., M.P. Cha. Archer, L.L.B.
E. N. St. Jean, B.C.L. Alph. Décarv, L.L.B.

Préfontaine, St-Jean, Archer & Décarv
AVOCATS

Chambre 302, 303, 304, 305 Bâtisse de l'Assurance Royale. 1700 rue Notre-Dame, Montréal.

P. H. Roy, L.L.B. C. S. Roy, B.C.L.

ROY & ROY

AVOCATS

No 4 rue St-Laurent, Montréal. Boffé 073. Bell T-1. 7. Heures de consultation: De 3 à 5 Hrs. P. M.

R. DESRIVIÈRES

AVOCAT

BATISSE DE LA BANQUE DU PEUPLE
97, RUE ST-JACQUES

Chambre No 19. Téléphone 1657.

J.S. CHALIFOUX, L. L. B.

Avocat et Procureur

BUREAU: 16, RUE ST-JACQUES
Téléphone 2223, Montréal.

W. A. BAKER

AVOCAT

No 3 COTE PLACE D'ARMES
MONTREAL.

Téléphone 1678. Résidence: STE-ROSE.

J. E. E. LEONARD, L.L.B.

AVOCAT

97 — RUE ST-JACQUES — 97
CHAMBRE 76

Edifice de la B. du Peuple, Montréal.

PHILEAS MAINVILLE

NOTAIRE

No 1586½, RUE NOTRE-DAME
Bureau du Soir

1951 Avenue de l'HOTEL de VILLE.

HENRI LEMIRE

NOTAIRE

No 1586½, RUE NOTRE-DAME
Téléphone Bell 2790

L. T. MARÉCHAL ALFRED MACKAY.

MARÉCHAL & MACKAY

AVOCATS

BATISSE "NEW-YORK LIFE"
Chambres 312, 313, 314 Place d'Armes
Téléphone 1870, MONTREAL

Téléphone 6201.

Dr BROSSEAU, L. D. S.

CHIRURGIEN-DENTISTE

No 7 Rue St-Laurent, Montréal.

Papineau, Mario, Morin & Fiset

NOTA RES

97, RUE ST-JACQUES
Règlements de Succession. Prêts d'Argent sur Hypothèques. Administration de biens, etc.

— TELEPHONE 1220 —

CHAMBRE 610. TELEPHONE 2832.

P. B. MIGNAULT

AVOCAT

Bâtisse New-York Life, 11 Pl. d'Armes

J. EMILE VANIER

Ancien élève de l'école Polytechnique
INGENIEUR - CIVIL - ET - ARPENTIEUR

107 Rue St-Jacques 107

En face du Carré de la Place d'Armes

Demande de "Brevets d'Invention". Marques de Commerce, etc., préparées pour le Canada et l'étranger.

PHARMACIE BARBEAU

1934, RUE STE-CATHERINE

Coin St-Charles-Borromée.

Prescriptions remplies avec le plus grand soin, par des commis certifiés seulement. Assortiment complet de Médicines Françaises, Articles de Toilette, Parfums, Poudres, etc.

ETUDIANTS, MEME PRIX QU'AUX MEDECINS.

TELEPHONE DES MARCHANDS, 115.

TELEPHONE BELL, 1000.

ULRIC DEMERS

Doreur Pratique et Encadreur.

A l'honneur d'annoncer aux Etudiants qu'il fera une très grande réduction sur encadrements de diplômes, de portraits, de gravures, etc.

Atelier de Dorure? au No. 380, rue Saint-Laurent.

Passer voir nos prix.

Le Palais des Fumeurs.

LE PLUS FASHIONABLE ETABLISSEMENT DU GENRE.

Assortiment complet de

BOITES MUSICALES

CIGARES,

CIGARETTES,

PIPES,

TABAC,

PORTE-CIGARES,

En Gros et en Détail.

Une spécialité de Cannes.

GEO. STREMSKY,

Propriétaire,

1709, rue Ste-Catherine,

MONTREAL CAN.

EN VENTE PARTOUT

COGNAC

P. RICHARD

Garanti pur à l'Analyse

V. O.—V. S. O.—V. S. O. P.



SEULS AGENTS AU CANADA:

LAPORTE, MARTIN & CIE.

MONTREAL.

GENEREUX, GALARNEAU & CIE

Chapeaux, Fourrures

— ET MERCERIES —

227, St-Laurent, MONTREAL.

Bell Téléphone 6121.

C. THEORET

EDITEUR

Librairie Générale de Droit

... Et de Jurisprudence

11, 13, RUE ST-JACQUES

SOUS PRESSE

— LE —

DROIT CIVIL CANADIEN

Basé sur les "Répétitions écrites sur le Code Civil", de Frédéric Mourlon, avec revue de la Jurisprudence de nos tribunaux, par P. B. MIGNAULT, C. R.

TOME SECOND

PRIN POUR LES SOUSCRIPTEURS
Relié ½ chg. ou ½ veau . . . \$5.00

TABLEAUX SYNOPTIQUES

Du Droit Civil Canadien d'après la méthode de A. Wilhem, par E. Z. Massicotte, avocat.

Conditions spéciales pour les Etudiants.

(MAISON ETABLIE EN 1866)

L. J. A. SURVEYER

6, Rue St-Laurent

Marchand Quincaillier

Ferronnerie de Bâtisse

... ET ...

Ustensiles de Cuisine

Rasoirs "L. J. A. SURVEYER"

GARANTIS

Ressorts de portes pneumatiques

PATINS de toute sorte, etc.

ACHILLE CHRETIEN

OPTICIEN

1703, RUE SAINTE-CATHERINE.

Assortiment complet de Pince-Nez en or et Lunettes.

TELEPHONE DES MARCHANDS 775.

Cusson & Leduc

Marchands de Taux

EN GROS ET EN DÉTAIL

26 Rue St-Laurent, MONTREAL.

FOISY FRERES

Marchand en Gros et en Détail de:

PIANOS, ORGUES et MACHINES à COUDRE

Musique en Feuilles et Instruments de tous genres.

Bureau principal: 131, 133, St-Laurent, Montréal

TELEPHONE BELL, 6614.

MARCHANDS, 103.

Surcursales: Québec et Trois-Rivières

J. A. A. AYOTTE

HOTEL DES ETUDIANTS

1744, rue Ste-Catherine

Vins et Liqueurs de Premier Choix.

Cigares des meilleures marques.